



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économies d'énergie

Question orale n° 957

Texte de la question

M. Laurent Marcangeli appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur l'avenir énergétique de la Corse. Le Gouvernement s'est engagé à alimenter la Corse en gaz naturel pour approvisionner la nouvelle centrale thermique de Lucciana et le nouvel équipement industriel d'Ajaccio et s'est déclaré favorable à ce que ce nouvel équipement fonctionne au fioul léger en attendant l'arrivée du gaz. Dans l'intérêt de la Corse, il convient maintenant de prendre de façon ferme et définitive les décisions attendues par l'ensemble des parties prenantes. Considérant l'urgence de la situation et les nouvelles voies offertes par le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte, il lui demande donc de lancer sans délai les travaux d'évaluation des besoins et de programmation des capacités énergétiques de la Corse. Cette programmation devra acter les préalables indispensables au lancement de projets permettant de mettre la Corse à l'abri d'une nouvelle crise énergétique.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Marcangeli](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 957

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mars 2015](#), page 1817

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 mars 2015](#)